

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Décision du 23 septembre 2009 portant nomination des représentants du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels

NOR : DEVN0921116S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 131-8 et D. 131-27 à D. 131-34 ;

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 341-1 à L. 341-4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 10 février 1997, et notamment son article 8, portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2004 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Anne-Sophie SCHORTER (titulaire) et Mme Kathleen MONOD (suppléante) sont nommées représentantes du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels.

Article 2

La décision du 10 décembre 2008 portant nomination des représentants du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels est abrogée.

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Fait à Paris, le 23 septembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
La directrice de l'eau et de la biodiversité,
O. GAUTHIER